

Des conseillers volontaires au Cameroun

Projet de renforcement de la participation de la population à la gouvernance locale

Diana Amana est conseillère en développement dans un cabinet spécialisé au Cameroun qui coordonne les interventions du Service canadien d'aide aux organisations (SACO). De passage au Québec pour assister à un colloque international sur la violence faite aux femmes et à la rencontre annuelle de Villes et villages en santé, elle en a profité pour se familiariser avec les outils d'intervention développés au Québec pour lutter contre la violence faites aux femmes et les modes de gouvernance locale en usage chez nous. RÉSEAUX l'a rencontrée.

Yvon LECLERC
redaction@journal-reseaux.ca

Le Cameroun est un pays de 17 M d'habitants situé au centre ouest de l'Afrique. Climat tropical, économie largement fondée sur l'agriculture et la forêt, secteur qui fournit près de 80 % de la main-d'œuvre active. Plus récemment, le tourisme s'impose comme un secteur économique en croissance. Comme plusieurs pays africains, il se situe très bas, dans l'échelle des indicateurs de développement humain. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a confié au Service canadien d'assistance aux organisations (SACO) un mandat de renforcement de la participation de la population à la gouvernance locale, particulièrement chez les femmes et les jeunes. Le mandat comprend également un volet social touchant la violence faite aux femmes.

RÉSEAUX: En quoi consiste ce projet?

Diana Amana: Ce projet vise à faire une place plus importante aux jeunes et aux femmes dans la vie démocratique municipale et dans les organisations associatives locales. Ce sont les femmes qui ont le plus à gagner dans ce projet. Elles doivent surmonter plusieurs difficultés qui les empêchent littéralement de donner leur plein potentiel au développement du pays.

Il y a d'abord le poids de la tradition. Dans une société patriarcale comme la nôtre, la femme est enco-



re trop souvent considérée comme un bien meuble qui appartient à son père et ensuite à son mari. Et si le père est décédé, elle appartient alors à son frère ou à un membre masculin de sa famille. Celles qui réussissent à sortir de cette situation sont des délinquantes. Le mariage précoce est encore très répandu; on dispose de la vie de la femme comme si elle n'avait aucune autonomie. Comment voulez-vous qu'elle puisse participer à la vie municipale ou associative locale? Comment voulez-vous qu'elle puisse contribuer à la vie publique alors qu'elle demeure prisonnière des rôles traditionnels de reproduction, de vie familiale et de plus en plus, de production marchande car le coût de la vie lui impose de plus en plus de rapporter des sous à la maison.

Où peut-elle trouver le temps et l'énergie pour s'engager dans la vie

publique? Sans compter que la politique est perçue comme un jeu sale qui heurte la nature profonde d'honnêteté de la femme gardienne des valeurs de la famille. Et enfin, dernier obstacle qui découle de ce que je viens de dire: la culpabilisation des femmes qui s'engagent en politique municipale qui craignent d'être perçue comme de mauvaises mères qui accomplissent mal leur rôle familial.

Vous voyez? Rien pour hausser l'estime de soi!

RÉSEAUX: Le gouvernement de la république du Cameroun favorise-t-il la participation des femmes à la vie publique municipale?

Diana Amana: traditionnellement, non. Bien que l'on sente un vent de changement du côté de l'État camerounais. Jusqu'ici, il faut bien recon-

naître un manque de volonté des décideurs à initier des actions concrètes qui augmenteraient la participation des femmes. De plus, les partis politiques ne se gênent pas pour discriminer les candidatures à l'encontre des femmes, lors du choix des candidats. On est bien loin de la discrimination positive à l'égard des femmes qui leur a permis de faire leur place dans les sociétés européennes et nord-américaines.

RÉSEAUX: qu'attendez-vous des conseillers volontaires de SACO dans ce projet?

Diana Amana: Nos analyses de la situation des femmes au Cameroun nous indiquent que nous ne réussirons pas à diminuer la pauvreté et favoriser le développement sans une bonne gouvernance locale. Notre voix a été entendue au gouvernement qui a récemment mis sur pied un programme national de gouvernance et qui démontre une volonté de changement. Programme qui a d'ailleurs influencé favorablement les organisations internationales comme l'ACDI.

Les conseillers volontaires vont nous aider à contribuer au renforcement de la participation populaire - surtout celle des femmes et des jeunes - au processus de décentralisation et de gouvernance locale afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales.

Nous avons sélectionné trois régions où le militantisme est particulièrement actif: l'Extrême-Nord, avec l'Association de lutte contre la violence faite aux femmes, le Centre Ouest et la région du Centre avec les antennes régionales de l'Association Cités et villes unies du Cameroun.

Nous espérons beaucoup de ce projet de coopération. Nous croyons que la participation populaire aux débats publics locaux et aux élections municipales sera plus importante, que l'information sur les droits, les intérêts et les devoirs des populations sera mieux comprise et promue, qu'on fera place aux femmes et aux jeunes, et surtout que ces nouveaux politiciens sauront être à l'écoute des « sans voix » et des populations démunies. Nous souhaitons aussi l'établissement de réseaux d'entraide à l'intérieur du pays, mais aussi avec d'autres pays africains. Nous souhaitons enfin que le Canada continuera de nous appuyer par ses programmes de soutien. C'est pour nous essentiel si nous voulons améliorer notre qualité de vie sous tous ses aspects.

RÉSEAUX: que retenez-vous de votre visite au Canada?

Diana Amana: Je ne peux parler que du Québec puisque je ne suis pas allée ailleurs au Canada. Je peux dire que les outils développés pour lutter contre la violence faite aux femmes par le Centre de recherche sur la violence faite aux femmes m'ont inspirée. De même, les programmes de Villes et villages en santé pourraient nous guider dans le renforcement de la participation de la population à la gouvernance locale. Et enfin, le modèle du Centre local de développement, avec son conseil d'administration représentant les forces actives d'un territoire, pourrait trouver un écho favorable chez nous. Je repars la tête remplie d'idées.